



TARIFS DE LOCATION DES LOCAUX DE LA PROTECTION CIVILE

DORTOIRS

Les dortoirs sont mis à disposition des sociétés aux conditions suivantes (prix par nuit) :

		<u>Société communale</u>	<u>Société extérieure</u>
Occupants	Jusqu'à 10 personnes	200.-	250.-
	11 à 20 personnes	250.-	300.-
	21 à 30 personnes	300.-	350.-
	31 à 40 personnes	350.-	400.-
<i>PCi Confignon seulement</i>	41 à 50 personnes	400.-	450.-
	51 à 60 personnes	450.-	500.-
	61 à 70 personnes	500.-	550.-

Sont compris dans le prix la location des dortoirs : les lits et oreillers, ainsi que les installations sanitaires nécessaires (WC, douches). Les locaux sont en principe disponibles dès 16h. et doivent être restitués le dernier jour à 12h.

Les occupants sont vivement priés de se munir de sacs de couchage. Toutefois, il est possible de louer des draps et couvertures pour le prix de Fr. 25.- par personne, sur réservation préalable.

Pour toute réservation annulée moins de 10 jours avant le premier jour réservé, une somme forfaitaire de Fr. 50.- sera facturée pour les frais administratifs. Toute annulation ou modification doit être faite par écrit, courrier postal ou mail à : orpclancycressy@lancy.ch

Le locataire des dortoirs (ou son représentant) devra fournir, AVANT LA REMISE DES CLEFS, une liste comportant les noms, prénoms, adresse des occupants

REFECTOIRE (maximum 50 personnes)

Le réfectoire est loué avec tables, chaises et installations sanitaires (WC, douches sur demande). Loué uniquement à des associations ou sociétés.

Prix par jour Fr. 100.-

CUISINE

Les cuisines sont équipées de marmites pour collectivités. Pour les ustensiles, voir la liste de commande.

Par jour, sans vaisselle ni accessoires	Fr. 100.-
Vaisselle, forfait par location	Fr. 50.-jusqu'à 100 pièces
" " " "	Fr. 80.-pour plus de 100 pièces

MATERIEL

Selon liste et tarifs spécifiques.

Les locaux et le matériel doivent être rendus propres et en ordre. Les nettoyages, réparations ou remplacement de matériel découlant d'une location seront facturés.

REGLEMENT POUR LES LOCATIONS A SIGNER EN ANNEXE